



Bureau central du contrôle des métaux précieux

Novembre 2024

## Contrôle des métaux précieux – Information aux partenaires

### PREZIUS – L'application digitale du contrôle des métaux précieux



Madame, Monsieur, Chers partenaires du Contrôle des métaux précieux,

Le 1<sup>er</sup> mai 2024, l'application **Prezius**, développée dans le cadre du [programme DaziT](#), a été mise en production avec succès dans le domaine des prestations liées au contrôle et poinçonnement officiel.

La présente lettre d'information porte sur les éléments suivants :

- adaptations prévues dans le domaine du contrôle et poinçonnement officiel relativement aux activités de **contrôle des certificats en liens avec l'utilisation de matière certifiée** au sens de l'art. 97 de l'Ordonnance sur contrôle des métaux précieux (OCMP, [RS 941.311](#)) ;
- introduction et mise en production à venir de **Prezius 2.0** qui couvrira également les prestations du contrôle des métaux précieux dans le **domaine des analyses et expertises** des métaux précieux ainsi que des marchandises en métaux précieux ;
- **résultat du sondage** effectué auprès des partenaires du Contrôle des métaux précieux et **mesures d'amélioration envisagées**.

#### **Matière certifiée et système de contrôle des certificats**

A compter du 1<sup>er</sup> **décembre 2024**, les entreprises titulaires d'un contrat portant sur l'utilisation de matière certifiée dans le cadre des marchandises soumises au contrôle et poinçonnement officiel verront leurs demandes sujettes à une sélection aléatoire. En cas de sélection d'une demande, une requête de soumission de certificat(s) pour l'une ou l'autre position de la demande sera déclenchée et devra nécessairement être satisfaite avant l'envoi électronique de la demande. **Le mode d'emploi de Prezius pour les partenaires a été adapté** en conséquence et donne sous son point 3.3.1 les explications utiles en la matière.

#### **Prezius 2.0 / Analyses et expertises**

Le volet de Prezius dédié aux **analyses et expertises** de métaux précieux et de marchandises en métaux précieux sera en principe mis en production à compter du 1<sup>er</sup> **mars 2025**. Des instructions d'utilisation seront publiées dans le courant du mois de février.

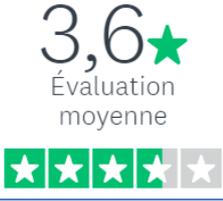
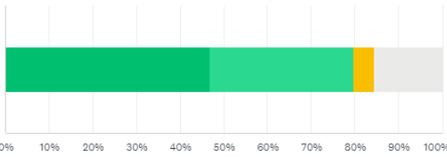
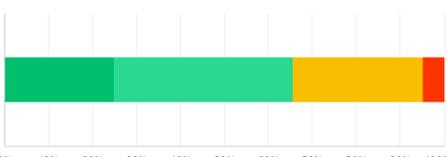
## Démarches à entreprendre pour les entreprises concernées par les prestations d'analyses et d'expertises auprès du Contrôle des métaux précieux :

- Si vous avez déjà procédé à votre enregistrement sur l'ePortal de la Confédération et activé les profils / rôles d'utilisation de Prezius, vous n'avez plus rien à faire. Les nouvelles fonctionnalités seront à votre disposition dès leur mise en production.
- Si vos démarches d'enregistrement ne sont pas encore initiées ou seulement partiellement finalisées, nous vous encourageons vivement à procéder aux étapes nécessaires dans les plus brefs délais (→ voir le rappel des instructions en page 4 ci-dessous).

Pour le cas particulier des entreprises titulaires de l'autorisation d'exercer la profession d'essayeurs du commerce et qui font appel à nos services, notamment dans le cadre des analyses d'arbitrage, les unités du CMP qui procèdent aux analyses en question vous contacteront durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2025 dans le but de déterminer les questions de relations entre votre entreprise, vos clients et le CMP et de faciliter ainsi les démarches nécessaires. L'enregistrement de votre entreprise est requis dans tous les cas.

### Résultats du sondage Prezius 1.0 et mesures d'amélioration

Entre juillet et octobre 2024, nous avons réalisé un sondage auprès des partenaires du Contrôle des métaux précieux. Plus d'un tiers d'entre eux nous ont fait part de leurs premières impressions relatives à Prezius. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ce sondage dont nous présentons ici les résultats et enseignements principaux :

Critère / Sujet	Enseignements
<b>Satisfaction générale</b>  3,8★ Évaluation moyenne	S'agissant d'un produit dit « MVP » (minimum viable product) développé progressivement selon les méthodes agiles, le résultat de la satisfaction générale relative aux premiers mois d'expérience peut être considéré comme très satisfaisant.
<b>Qualité des informations</b>  3,6★ Évaluation moyenne	La qualité des informations et leur mise à disposition peuvent être considérées comme satisfaisantes. Afin de permettre un accès plus direct aux utilisateurs de Prezius, une stratégie de communication active sera assurée par le biais de lettres d'information et de <b>notifications envoyées directement dans l'ePortal</b> . Vous désirez laisser un avis à ce sujet ? N'hésitez pas et suivez le lien suivant : <a href="https://fr.surveymonkey.com/r/SYMBPTJ">https://fr.surveymonkey.com/r/SYMBPTJ</a>
<b>Support</b> 	Lorsqu'un support a dû être demandé auprès des divers services en charge, ce dernier a été globalement efficace et apprécié.
<b>Interactions</b> 	L'impact de Prezius sur les interactions entre les partenaires du Contrôle des métaux précieux et leur(s) bureau(x) de contrôle traitant peut être considéré comme satisfaisant. Nous pouvons attendre qu'avec l'expérience accumulée de part et d'autre, les interactions deviennent de plus en plus efficaces.

Ces résultats nous réjouissent et nous encouragent à poursuivre le développement de l'application de sorte à en augmenter l'appréciation auprès de nos partenaires tout en respectant les questions de priorisations et les axes stratégiques du programme DaziT. Aussi et à la suite du sondage, nous pouvons d'ores et déjà annoncer les évolutions suivantes :

Horizon de temps	Mesure
<b>Dernier trimestre 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Mise en production du nouveau modèle de feuille d'identification des demandes de poinçonnement officiel comportant davantage de renseignements</li></ul>
<b>01.03.2025</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Mise en production du volet Analyses / Expertises tel qu'évoqué ci-dessous</li><li>Mise à disposition des factures par voie électronique (format PDF, téléchargeable dans l'application Chartera Output) pour les partenaires des BCMP de l'OFDF</li><li>Augmentation de la quantité des données de calcul d'émoluments visibles sur l'onglet facturation du microservice « billing » de Prezios et amélioration de la navigation entre données de facturation et demandes</li></ul>

### Des questions ?

Vos interlocuteurs pour tout ce qui a trait au contrôle et poinçonnement officiel restent vos bureaux de contrôle traitant habituels. La liste des bureaux et services du contrôle des métaux précieux est disponible sur le [site internet de l'OFDF](#).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services à l'adresse [emk.info@bazg.admin.ch](mailto:emk.info@bazg.admin.ch), mention « Prezios ». Votre bureau de contrôle des métaux précieux pourra lui aussi vous renseigner au besoin et vous accompagnera en particulier lors de l'entrée en vigueur de l'application.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons nos meilleures salutations.

Bureau central du contrôle des métaux précieux  
Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

## **Rappel des instructions pour votre enregistrement sur l'ePortal**

L'inscription sur l'ePortal est **une condition indispensable** en vue de l'utilisation de l'application Prezius et ainsi continuer à pouvoir bénéficier des services du CMP de manière rapide et efficace.

Pour rappel, toute la procédure d'enregistrement est décrite à l'adresse suivante :

[www.bazg.admin.ch/onboarding](http://www.bazg.admin.ch/onboarding)

**Remarque :** À la 4<sup>ème</sup> étape de la procédure (« Sélectionner le ou les rôles de partenaire commercial appropriés »), le profil « contrôle des métaux précieux » (zkh16) doit être activé. Il faut ensuite choisir le(s) bureau(x) de contrôle des métaux précieux prestataire(s).

Votre entreprise est déjà enregistrée sur l'ePortal ? Vous y être presque ! Vous n'avez plus qu'à activer et distribuer le profil susmentionné (étape 4).

**Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire**, vous pouvez vous adresser directement au Centre de services : [onboarding@bazg.admin.ch](mailto:onboarding@bazg.admin.ch) / Tél. +41 58 462 60 00 (ligne directe)